Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-trois, le 14 février à 14 heures et 30 minutes, le Comité syndical du syndicat mixte Decoset s'est réuni dans la Salle du Conseil de Balma, sous la présidence de Monsieur Vincent TERRAIL-NOVES, Président.

Etaient présents : M. AURY (TOULOUSE METROPOLE), M. BERTORELLO (TOULOUSE METROPOLE), M. BOUCHE (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. DARENGOSSE (C.C. VAL'AÏGO), M. DUMOULIN (C.C. VAL'AÏGO), M. FOUCHOU-LAPEYRADE (TOULOUSE METROPOLE), M. GUYOT (C.C. GRAND OUEST TOULOUSAIN), MME MAGDO (TOULOUSE METROPOLE), M. MOIGN (C.C. HAUTS TOLOSANS), MME MOURGUE (TOULOUSE METROPOLE), M. NORMAND (C.A. SICOVAL), MME OUSMANE (TOULOUSE METROPOLE), M. SAVIGNY (C.C. DES COTEAUX BELLEVUE),M. TERRAIL-NOVES (TOULOUSE METROPOLE), M. TRAUTMANN (TOULOUSE METROPOLE), MME URSULE (TOULOUSE METROPOLE)

Etaient excusés : M. BAGUR (C.C. HAUTS TOLOSANS), M. CAPEL (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. ESPIC (TOULOUSE METROPOLE), MME ESQUERRE (C.C. DES COTEAUX DE BELLEVUE), MME GIBERT (C.C FRONTONNAIS), M. JOP (TOULOUSE METROPOLE), M. MANERO (TOULOUSE METROPOLE), M. OF (C.C. FRONTONNAIS), M. PERE (TOULOUSE METROPOLE), M. TRONCO (C.A. SICOVAL),

Excusés ayant donné pouvoir :
M. CHOLLET (TOULOUSE-METROPOLE), POUVOIR A M. TERRAIL-NOVES

Etaient absents : M. CARRAL (C.A. SICOVAL), MME GOMEZ (C.C. GRAND OUEST TOULOUSAIN), M. ROUSSEL (C.A. SICOVAL), M. SIMON (TOULOUSE METROPOLE),

Date de la convocation : MERCREDI 8 FEVRIER 2023

Secrétaire de séance : M. FOUCHOU-LAPEYRADE

D2023-01 – Remplacement d'un membre titulaire démissionnaire de la Commission d'appel d'offres

La commission d'appel d'offres d'un syndicat mixte fermé est composée (art.L. 1411-5 du CGCT) d'un président et de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants élus en son sein par l'assemblée délibérante.

Lors du comité syndical du 27 aout 2020, les membre titulaires et suppléants de la CAO ont été élus sur la base d'une liste unique :

Titre	Nom	Prénom	Qualité	EPCI
Madame	COUTTENIER	Sylviane	Titulaire	C.C. du Grand Ouest Toulousain
Monsieur	BOUCHE	Joël	Titulaire	C.C. des Coteaux du Girou
Monsieur	ESPIC	Bruno	Titulaire	Toulouse Métropole
Monsieur	SAVIGNY	Thierry	Titulaire	C.C. des Coteaux-Bellevue
Madame	GIBERT	Janine	Titulaire	C.C. du Frontonnais
Monsieur	MAUREL	Cédric	Suppléant	C.C.Val'Aïgo
Madame	MOURGUE	Josiane	Suppléant	Toulouse Métropole
Monsieur	BERTORELLO	Pierre	Suppléant	Toulouse Métropole
Monsieur	NORMAND	Xavier	Suppléant	C.A Sicoval
Monsieur	PÉRÉ	Marc	Suppléant	Toulouse Métropole

Accusé de réception en préfecture
031-253102636-20230214-D2023-01-DE
Date de télétransmission : 24/02/2023
Date de réception préfecture : 24/02/2023

Mme COUTTENIER, membre titulaire, ainsi que M MAUREL, 1er membre suppléant, n'étant plus délégués auprès de Decoset, leur siège est par conséquent vacant.

Concernant le remplacement d'un membre titulaire, ni le CGCT ni le Code de la commande publique ne fixent aujourd'hui les règles de fonctionnement de la CAO, il appartient donc au comité syndical de les définir lui-même.
Decoset ne dispose pas actuellement de règlement spécifique suffisamment détaillé de la CAO ou de délibérations précédentes définissant la procédure de remplacement d'un membre titulaire démissionnaire.

L'article 22 du code des marchés publics (CMP) abrogé en 2015, disposait qu'"*il est pourvu au remplacement d'un membre titulaire de la commission d'appel d'offres par le suppléant inscrit sur la même liste et venant immédiatement après le dernier titulaire élu de ladite liste* », et que "*le remplacement du suppléant, ainsi* ***devenu membre titulaire****, est assuré par le candidat inscrit sur la même liste, immédiatement après ce dernier*".

Par conséquent, il est préconisé de pourvoir à cette vacance par le suppléant venant immédiatement en suivant la liste.

M. Maurel, 1er suppléant, n'étant plus membre de Decoset, c'est ainsi le 2ème suppléant, Mme MOURGUE qui a vocation à remplacer Mme Couttenier et ainsi, à devenir membre titulaire permanent de la CAO.

Le comité syndical, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le remplacement de Mme Couttenier, membre titulaire démissionnaire par Mme MOURGUE (2ème suppléant - arrivant immédiatement après en suivant la liste)

Ainsi fait à BALMA, les jour, mois et an que dessus.

Secrétaire de séance

M. FOUCHOU-LAPEYRADE

POUR EXTRAIT CONFORME,
LE PRESIDENT,

Déchetteries - COllectes - SElectives - Traitements - S.M. DECOSET

	Toulouse Métropole	Autres EPCI	TOTAL
Délégués en exercice	*15*	*16*	*31*
Nombre de voix par délégué	*2*	*1*	*46*
Présents	9	7	16
Votants	10	7	17
Pouvoirs	1	0	1
Total de voix	**20**	**7**	**27**
Abstentions	0	0	0
Votes contre	0	0	0
Votes pour	20	7	27

Accusé de réception en préfecture
031-253102636-20230214-D2023-01-DE
Date de télétransmission : 24/02/2023
Date de réception préfecture : 24/02/2023